

DELIBERATION CFVU-030-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 29 avril 2021,

Objet de la délibération : Modification des Modalités de Contrôle de Connaissances – CeLFE

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 17 mai 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications des Modalités de Contrôles de Connaissances des diplômes suivants :

- **Diplôme d'Université d'Etudes Françaises**

- **Diplôme d'Université Passerelle**

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

Christian ROBLÉDO

*Président de l'Université
d'Angers*

Signé le 24 mai 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 25 mai 2021

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR ou structure** : Direction de l'International - CeLFE
- § **Avis favorable du Conseil d'UFR du** :
- § **Passage   la CFVU du** : 17 mai 2021
- § **Rentr e universitaire** : **2021-2022**

Formation concern e : DUEF – Dipl me d'Universit  d'Etudes Fran aises**1 fiche par formation****Nature de la modification (merci de cocher la case) :****Structure :**

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Changement d'ECTS | <input type="checkbox"/> |
| Mise en place ou retrait de parcours | <input type="checkbox"/> |

Modalit s de contr le des connaissances :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Modification des conditions de validation | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Modification de coefficient(s) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Modification d' preuve(s) (nature, dur e...) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Charges d'enseignement :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Modification du volume horaire | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mutualisation ou d mutualisation | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Incidence financi re
<i>(joindre un argumentaire)</i> | <input checked="" type="checkbox"/> |

§ **Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :****D tail de la modification   compl ter au verso :****Joindre les 2 maquettes (avant / apr s modifications)**

Intitulé des éléments	2020/2021	2021/2022
<p>Modification d'unités d'enseignements : Validation des nouveaux volumes horaires proposés par module</p>	Voir annexes 1 et 2	Voir annexes 1 et 2
<p>Création d'UE : Création de modules – « parcours » universitaires et professionnels / création de modules « projets » et d'ateliers de remédiation</p>	Voir annexes 1, 2	Voir annexes 1, 2 et 3
<p>Modification des conditions de validation : La moyenne de 10/20 aux 3 premiers modules est une des conditions d'obtention du diplôme.</p>	Voir annexe 5	Voir annexe 5
<p>Modifications de coefficient : Validation des coefficients de contrôle terminal et contrôle continu</p>	Voir annexes 1 et 2	Voir annexes 1 et 2
<p>Modification d'épreuve Modification de la nature de l'épreuve du module 5 Cultures B11 et B12</p>	Voir annexe 1	Voir annexe 1
<p>Incidence financière Les modifications des maquettes engendrent des dédoublements de groupe et des nouveaux cours ayant une incidence financière.</p>		Voir annexe 4

Annexe 1 **Nouvelle répartition des modules, des volumes horaires et des coefficients de contrôles continus et terminaux**

Diplôme d'Université d'Etudes Françaises (DUEF) mis en place à l'Université d'Angers :

- Public : étudiants étrangers
- Niveaux : de A1 à C1
- Nombre d'heures : 204h par semestre, par niveau

- **Objectifs du DUEF :**
 - Acquérir la maîtrise du français écrit et parlé.
 - Comprendre et appréhender la vie culturelle et sociale française.
 - Se préparer à l'entrée à l'université.
 - Se préparer à l'insertion professionnelle.

Constats :

Historiquement, le public du DUEF représentait majoritairement des étudiants asiatiques souhaitant valider leur niveau de langue pour s'inscrire à l'université dans leur spécialité. Les cours ont donc été axés vers la maîtrise de la langue et la méthodologie universitaire.

Depuis quelques années, le public a évolué, il est plus hétérogène : conjoints de français, réfugiés, actifs étrangers (financement par pôle emploi). Les projets des étudiants et par conséquent les besoins pédagogiques sont différents. Il paraît donc important de réajuster le contenu de la formation pour l'adapter à tous les publics, tout en restant un centre de langue avec une spécialité universitaire.

Modifications proposées et justifications :

- Augmentation du nombre d'heures de production orale (module 2 : atelier de production orale) pour les niveaux B1.1 à B2. => Afin de pouvoir approfondir la pratique spontanée de la langue orale.

- Augmentation du volume horaire de production écrite (module 3 : atelier de production écrite) pour le niveau B2. => Afin d'harmoniser le volume horaire de production pour tous les niveaux du DUEF (26,67 heures par session) et perfectionner la production écrite argumentative au niveau B2.

- Diminution du volume horaire de phonétique des étudiants de niveau A1. => Afin d'harmoniser le nombre d'heures de cours de phonétique pour tous les niveaux.

- Augmentation du volume horaire du cours de langue (module 1) pour le niveau A1. => Afin de favoriser les acquis communicatifs de base au niveau A1.

- Diminution du volume horaire du cours de langue pour le niveau B2. => Afin de permettre une augmentation des volumes horaires en production orale et production écrite. Ces modules spécifiques permettent d'accentuer l'apprentissage spécifique de l'oral et de l'écrit.

- Transformation du module 6 « option obligatoire » des niveaux A2   C1 en un module « projet ». => Afin de favoriser la m thode active et la p dagogie du projet. Ces projets seront en lien avec la vie culturelle et sociale. (cf. annexe n 3 pour le contenu d taill  de ce module)
- Mise en place, au niveau B1.1, d'un module 7 intitul  « Orientation universitaire et professionnelle ». => Afin d'apporter des  l ments de compr hension de l'environnement universitaire et du monde professionnel en France. (cf. annexe n 3 pour le contenu d taill  de ce module)
- Mise en place, aux niveaux B1.2 et B2 d'un module 7 avec un parcours au choix entre : parcours universitaire ou parcours professionnel. => Afin de donner la possibilit  aux  tudiants de choisir entre un module sur la m thodologie universitaire ou un module sur la posture professionnelle. (cf. annexe n 3 pour le contenu d taill  de ce module)
- Mise en place, pour tous les niveaux, d'un « Atelier de rem diation » (sauf niveau C1). => Afin de proposer aux  tudiants des espaces de rem diation sur des objectifs linguistiques pr cis et de favoriser la p dagogie diff renci e. Ateliers limit s   8 inscrits, sous forme de classe invers e. (cf. annexe n 3 pour le contenu d taill  de ce module).
- Pour tous les niveaux, changement d'intitul  du module « Journ es d'accueil/conf rences/formations » en « Activit s d'int gration : journ es de rentr e, formation num rique, coh sion, rencontres ». => Afin d'inclure toutes les activit s d'int gration propos es aux  tudiants.
- Pour tous les niveaux, modification de la r partition des coefficients de contr le continu (CC) et contr le terminal (CT). Passage de 30%/70%   50%/50% et mise en place d'un coefficient pour chaque module afin de donner la m me importance aux notes de CC et CT d'un module. => Afin d' quilibrer les ateliers de productions orale et  crite qui avaient des coefficients diff rents mais  galement de valoriser le travail continu du semestre, les progr s sur les cours, le travail fourni tout en gardant une session d'examens en fin de semestre permettant de r viser l'ensemble du semestre et d' valuer les acquis g n raux.
- Passage de l' valuation des modules 5 Cultures fran aises et interculturel des niveaux B1.1 et B1.2 en contr le continu. => Afin de favoriser le contr le continu et d' valuer des connaissances en classe.

Abr viations utilis es :

CO : compr hension orale

CE : compr hension  crite

MTU : M thodologie du travail universitaire

PO : production orale

PE : production  crite

Séquençage actuel							Proposition pour 2021_2022 DUEF							
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Contrôle Continu 30%	Contrôle terminal 70%		Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Coefficient du module	Contrôle Continu 50%	Contrôle terminal 50%	
				Coeff	Points (ADCUEFE)	Coeff						Coeff	Points (ADCUEFE)	Coeff
A1	Module 1	Cours de langue	93,33	6	CO : /50 CE : /50	CO : 2,5 CE : 2,5	A1	Module 1	Cours de langue	106,67	4	CO : 2,5 CE : 2,5	CO : /50 CE : /50	CO : 2,5 CE : 2,5
A1	Module 2	Atelier de production orale	26,67	2	PO : /50	2,5	A1	Module 2	Atelier de production orale	26,67	3	2,5	PO : /50	2,5
A1	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	3	PE : /50	2,5	A1	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	3	2,5	PE : /50	2,5
A1	Module 4	Phonétique	26,67	1			A1	Module 4	Phonétique	13,33	2	1		
A1	Module 5	Culture de la vie quotidienne	26,67	2			A1	Module 5	Culture de la vie quotidienne	26,67	2	1		
A1	Présence et participation			1			A1	Présence et participation			1	1		
A1	Journées d'accueil/ conférences/formations*		4				A1	Ateliers de remédiation		1,50				
	Nombre d'heures total		204,00				A1	Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres... *		4				
							Nombre d'heures total		205,50					

* communes à tous les étudiants du DUEF

* communes à tous les étudiants du DUEF

Séquençage actuel						
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Contrôle Continu 30%	Contrôle terminal 70%	
					Coeff	Points (ADCUEFE) Coeff
A2	Module 1	Cours de langue	93,33	4	CO : /50 CE : /50	CO : 2,5 CE : 2,5
A2	Module 2	Atelier de production orale	26,67	2	PO : /50	2,5
A2	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	3	PE : /50	2,5
A2	Module 4	Phonétique	13,33	1		
A2	Module 5	Culture de la vie quotidienne	13,33	2		
A2	Module 6	Option obligatoire*	26,67	2		
A2	<i>Présence et participation</i>			1		
A2	Journées d'accueil/ conférences/formations**		4			
Nombre d'heures total			204,00			

Proposition pour 2021_2022 DUEF										
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Coefficient du module	Contrôle Continu 50%		Contrôle terminal 50%			
					Coeff	Points (ADCUEFE)	Coeff	Points (ADCUEFE)		
A2	Module 1	Cours de langue	93,33	4	CO : 2,5 CE : 2,5	CO : /50 CE : /50	CO : 2,5 CE : 2,5			
A2	Module 2	Atelier de production orale	26,67	2	2,5	PO : /50	2,5			
A2	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	2	2,5	PE : /50	2,5			
A2	Module 4	Phonétique	13,33	2	1					
A2	Module 5	Culture de la vie quotidienne	26,67	2	1					
A2	Module 6	Projet (commun avec autres groupes)	13,33	2	1					
A2	<i>Présence et participation</i>			1	1					
A2	Ateliers de remédiation		1,50							
A2	Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres...*		4							
Nombre d'heures total			205,50							

* offre variable selon les sessions

** communes à tous les étudiants du DUEF

* communes à tous les étudiants du DUEF

Séquençage actuel						
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Contrôle Continu 30%	Contrôle terminal 70%	
					Coeff	Points (ADCUEFE)
B1.1	Module 1	Cours de langue	93,33	4	CO : /40 CE : /50	CO : 2 CE : 2,5
B1.1	Module 2	Atelier de production orale	13,33	2	PO : /40	2
B1.1	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	3	PE : /50	2,5
B1.1	Module 4	Phonétique	13,33	1		
B1.1	Module 5	Cultures françaises et interculturel	26,67	2	/20	1
B1.1	Module 6	Option obligatoire*	26,67	2		
B1.1	<i>Présence et participation</i>			1		
B1.1	Journées d'accueil/ conférences/formations**		4			
	Nombre d'heures total		204,00			

Proposition pour 2021_2022 DUEF										
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Coefficient du module	Contrôle Continu 50%		Contrôle terminal 50%			
					Coeff	Points (ADCUEFE)	Coeff	Points (ADCUEFE)		
B1.1	Module 1	Cours de langue	93,33	4	CO : 2 CE : 2,5	CO : /40 CE : /50	CO : 2 CE : 2,5			
B1.1	Module 2	Atelier de production orale	26,67	2	2	PO : /40	2			
B1.1	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	2	2,5	PE : /50	2,5			
B1.1	Module 4	Phonétique	13,33	2	1					
B1.1	Module 5	Cultures françaises et interculturel	13,33	2	1					
B1.1	Module 6	Projet (commun avec autres groupes)	13,33	1	1					
B1.1	module 7	Orientation universitaire et professionnelle	13,33	1	1					
B1.1	<i>Présence et participation</i>			1	1					
B1.1	Ateliers de remédiation		1,50							
B1.1	Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres...*		4							
	Nombre d'heures total		205,50							

* offre variable selon les sessions

** communes à tous les étudiants du DUEF

* communes à tous les étudiants du DUEF

Séquençage actuel

Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Contrôle Continu 30%	Contrôle terminal 70%	
					Coeff	Points (ADCUEFE)
B1.2	Module 1	Cours de langue	80	4	CO : /60 CE : /50	CO : 3 CE : 2,5
B1.2	Module 2	Atelier de production orale	13,33	1	PO : /50	2,5
B1.2	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	2	PE : /60	3
B1.2	Module 4	Phonétique	13,33	1		
B1.2	Module 5	Cultures françaises et interculturel	13,33	2	/40	2
B1.2	Module 6	Option obligatoire*	26,67	2		
B1.2	Module 7	Méthodologie du travail universitaire	26,67	2	/40	2
B1.2	<i>Présence et participation</i>			1		
B1.2	Journées d'accueil/ conférences/formations**		4			
	Nombre d'heures total		204,00			

* offre variable selon les sessions

** communes à tous les étudiants du DUEF

Proposition pour 2021_2022 DUEF

Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Coefficient du module	Contrôle Continu 50%	Contrôle terminal 50%	
						Coeff	Points (ADCUEFE)
B1.2	Module 1	Cours de langue	80	4	CO : 3 CE : 2,5	CO : /60 CE : /50	CO : 3 CE : 2,5
B1.2	Module 2	Atelier de production orale	26,67	2	2,5	PO : /50	2,5
B1.2	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	2	3	PE : /60	3
B1.2	Module 4	Phonétique	13,33	1	1		
B1.2	Module 5	Cultures françaises et interculturel	13,33	2	2		
B1.2	Module 6	Projet (commun avec autres groupes)	13,33	1	1		
B1.2	Module 7 Parcours au choix	A. Parcours universitaire (MTU)	26,67	2	2	/40	2
B1.2		B. Parcours professionnel	26,67	2	2		
B1.2	<i>Présence et participation</i>			1	1		
B1.2	Ateliers de remédiation		1,50				
B1.2	Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres...*		4				
	Nombre d'heures total		205,50				

* communes à tous les étudiants du DUEF

Séquençage actuel						
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Contrôle Continu 30%	Contrôle terminal 70%	
					Coeff	Points (ADCUEFE)
B2	Module 1	Cours de langue	93,33	5	CO : /50 CE : /50	CO : 2,5 CE : 2,5
B2	Module 2	Atelier de production orale	13,33	1	PO : /50	2,5
B2	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	13,33	2	PE : /50	2,5
B2	Module 4	Phonétique	13,33	1		
B2	Module 5	Cultures françaises et interculturel	13,33	1	/50	2,5
B2	Module 6	Option obligatoire*	26,67	2		
B2	Module 7	Méthodologie du travail universitaire	26,67	2	/50	2,5
B2	<i>Présence et participation</i>			1		
B2	Journées d'accueil/ conférences/formations**		4			
	Nombre d'heures total		204,00			

Proposition pour 2021_2022 DUEF							
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Coefficient du module	Contrôle Continu 50%	Contrôle terminal 50%	
						Coeff	Points (ADCUEFE)
B2	Module 1	Cours de langue	80,00	4	CO : 2,5 CE : 2,5	CO : /50 CE : /50	CO : 2,5 CE : 2,5
B2	Module 2	Atelier de production orale	26,67	2	2,5	PO : /50	2,5
B2	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	2	2,5	PE : /50	2,5
B2	Module 4	Phonétique	13,33	1	1		
B2	Module 5	Cultures françaises et interculturel	13,33	2	2,5	/50	2,5
B2	Module 6	Projet (commun avec autres groupes)	13,33	1	1		
B2	module 7 Parcours au choix :	A. Parcours universitaire (MTU)	26,67	2	2,5	/50	2,5
		B. Parcours professionnel	26,67	2	2,5		
B2	<i>Présence et participation</i>			1	1		
B2	Ateliers de remédiation		1,50				
B2	Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres...*		4				
	Nombre d'heures total		205,50				

* offre variable selon les sessions

** communes à tous les étudiants du DUEF

* communes à tous les étudiants du DUEF

Séquençage actuel							Proposition pour 2021_2022 DUEF							
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Contrôle Continu 30%	Contrôle terminal 70%		Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Coefficient du module	Contrôle Continu 50%	Contrôle terminal 50%	
				Coeff	Points (ADCUEFE)	Coeff						Coeff	Points (ADCUEFE)	Coeff
C1	Module 1	Perfectionnement et méthodologie de l'oral	53,33	4	CO : /40 PO : /40	2 2	C1	Module 1	Perfectionnement et méthodologie de l'oral	53,33	4	2 2	CO : /40 PO : /40	2 2
C1	Module 2	Perfectionnement et méthodologie de l'écrit	53,33	4	CE : /60 PE : /60	3 3	C1	Module 2	Perfectionnement et méthodologie de l'écrit	53,33	4	3 3	CE : /60 PE : /60	3 3
C1	Module 3	Cultures françaises et interculturel	26,67	1	/20	1	C1	Module 3	Cultures françaises et interculturel	26,67	2	1	/20	1
C1	Module 4	Méthodologie du travail universitaire	26,67	2	/80	4	C1	Module 4	Méthodologie du travail universitaire	26,67	3	4	/80	4
C1	Module 5	Formation de spécialité (module à choisir en UFR)	13,33	1			C1	Module 5	Formation de spécialité (module à choisir en UFR)	13,33	1	2		
C1	Module 6	Option obligatoire*	26,67	2			C1	Module 6	Projet	26,67	1	1		
C1		Présence et participation		1			C1		Présence et participation		1	1		
C1		Journées d'accueil/ conférences/formations**	4				C1		Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres...*	4				
		Nombre d'heures total	204,00						Nombre d'heures total	204,00				

* offre variable selon les sessions

** communes à tous les étudiants du DUEF

Annexe 3 **Contenus des nouveaux modules DUEF / DUP**

Module 6 – Projet

Objectifs

- Utiliser la langue pour s'exprimer et interagir de manière spontanée.
- Favoriser le lien avec la vie sociale et culturelle : visites, interventions, sorties.
- Développer l'autonomie et le travail coopératif en réalisant une tâche finale.

Exemples : Projet chanson / Projet théâtre / projet bénévolat / projet commun avec des Français/ Projet cinéma / Projet francophonie / Projet cuisine / Projet sport

Projets communs à tous les niveaux : choix des étudiants en début de semestre.

Module 7

Niveau B11 : orientation universitaire et professionnelle

Objectifs :

- Connaître le fonctionnement des études supérieures et l'environnement universitaire.
- Connaître le monde du travail en France et les secteurs professionnels.

Pour les niveaux B12 et B2 : les étudiants auront 1 parcours au choix parmi les deux suivants :

Module 7 A : Parcours universitaire

Objectifs

- Avoir les clés et des outils méthodologiques pour réussir ses études à l'université : faire un exposé oral, rédiger un dossier universitaire...
- Comprendre les attentes universitaires.
- Observer des cours dans les composantes.

Module 7B : Parcours professionnel

Objectifs

- Décrire ses compétences, ses expériences et ses qualités.
- Avoir les clés pour décrire son parcours de manière formelle.
- Faire une enquête-métier.
- Rencontrer des professionnels.

Ateliers de remédiation

Objectifs

- Remédier aux difficultés des étudiants sur des thématiques précises.
- Favoriser la classe inversée et répondre aux questions individuelles.

Exemple : Phonétique p/b / ponctuation / syntaxe / grammaire (cause/conséquence)

Planning à définir, inscription en ligne.

Annexe 4 Incidence financière modifications DUEF / DUP

Choix des parcours :

La modification des maquettes implique des dédoublements de groupe générant des charges d'enseignement supplémentaires en grande partie absorbées par les réaménagements horaires et la mutualisation des modules entre les DUEF et DUP.

Nb : un effectif minimum de 8 étudiants sera nécessaire au maintien d'un module optionnel. A défaut, un seul module optionnel sera proposé.

L'incidence financière de toutes les modifications apportées s'élève à un équivalent de 14.33 heures EqTD (voir détail ci-dessous).

Niveau	Charges d'enseignement supplémentaires générées par la modification de la maquette	Charges d'enseignement soustraites par la modification de la maquette	Balance
DUEF A1	Cours de langue : +13.33 Atelier de remédiation : +1.50	Phonétique : -13.33	+1.50
DUEF A2	Culture et vie quotidienne : +13.33 Projet : +13.33 Atelier de remédiation : +1.50	Option obligatoire : -26.67	+1.50
DUEF B11 / DUP B11	Atelier de production orale : +13.33 Atelier de remédiation ½ groupe : +3 Projet : +13.33 Orientation univ et pro : +13.33	Cultures françaises et interculturel : -13.33 Option obligatoire : -26.67	+3
DUEF B12 / DUP B12	Atelier de production orale : +13.33 Atelier de remédiation ½ groupe : +3 Projet : +13.33 Parcours pro : +26.67 Parcours universitaire : +26.67	Option obligatoire : -26.67 MTU : -26.67	+29.67
DUEF B2 / DUP B2	Atelier de production orale : +13.33 Atelier de production écrite : +13.33 Atelier de remédiation ½ groupe : +3 Projet : +13.33 Parcours pro : +26.67 Parcours universitaire : +26.67	Cours de langue : -13.33 Option obligatoire : -26.67 MTU : -26.67	+29.67
DUP B11	Tutorat : +3		+3
DUP B12	Tutorat : +3	Insertion pro : -26.67 Intégration universitaire : -4 Activité sportive : SUAPS	-27.67
DUP B2	Tutorat : +3	Insertion pro : -26.67 Intégration universitaire : -4 Activité citoyenne et associative : -12	-39.67
DUP B11/B12/B2 Cours communs	Informatique : +13.33 Ecritures créatives : +13.33	Anglais : -13.33	+13.33
TOTAL :			+14.33

Annexe 5 Modification des conditions de validation du DUEF et du DUP

Règlement actuel	Propositions de modifications
<p>Pour valider le Diplôme d'Université d'études françaises quel que soit le niveau (DUEF A1, A2, B1.1, B1.2, B2, B2+, C1, C2) les étudiants doivent obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des notes de contrôles continus et de contrôles terminaux cumulés.</p> <p>L'obtention du DUEF est également conditionnée par l'obtention d'une moyenne de 10/20 minimum aux épreuves cumulées de contrôle terminal de production orale, compréhension orale et compréhension écrite et production écrite.</p> <p>Toutes les épreuves de CT sont obligatoires (une absence à une épreuve est éliminatoire).</p>	<p>Pour valider le Diplôme d'Université d'études françaises quel que soit le niveau (DUEF A1, A2, B1.1, B1.2, B2, C1) et le Diplôme d'Université Passerelle (B1.1, B1.2 et B2), les étudiants doivent obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des notes de contrôles continus et de contrôles terminaux cumulés.</p> <p>L'obtention du DUEF est également conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale de 10/20 aux 3 premiers modules (module 1 Cours de langue, module 2 Atelier de production orale et module 3 Atelier de production écrite).</p> <p>Toutes les épreuves de CT sont obligatoires (une absence à une épreuve est éliminatoire).</p>

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR ou structure** : Direction de l'International - CeLFE
- § **Avis favorable du Conseil d'UFR du** :
- § **Passage   la CFVU du** : 17 mai 2021
- § **Rentr e universitaire** : 2021-2022

p

Formation concern e : DUP – Dipl me d'Universit  Passerelle**1 fiche par formation****Nature de la modification (merci de cocher la case) :****Structure :**

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Changement d'ECTS | <input type="checkbox"/> |
| Mise en place ou retrait de parcours | <input type="checkbox"/> |

Modalit s de contr le des connaissances :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Modification des conditions de validation | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Modification de coefficient(s) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Modification d' preuve(s) (nature, dur e...) | <input checked="" type="checkbox"/> |

Charges d'enseignement :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Modification du volume horaire | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mutualisation ou d mutualisation | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Incidence financi re
<i>(joindre un argumentaire)</i> | <input checked="" type="checkbox"/> |

§ **Avis et remarques  ventuelles de la Cellule Apog e :****D tail de la modification   compl ter au verso :****Joindre les 2 maquettes (avant / apr s modifications)**

Intitulé des éléments	2020/2021	2021/2022
<p>Modification d'unités d'enseignements : Validation des nouveaux volumes horaires proposés par module</p> <p>Création d'UE : Création de modules – « parcours » universitaires et professionnels / création de modules « projets » et d'ateliers de remédiation / création des options « informatique » et « écriture créatives ».</p> <p>Ouverture d'un DUP au niveau B1.1.</p> <p>Modification des conditions de validation : La moyenne de 10/20 aux 3 premiers modules est une des conditions d'obtention du diplôme.</p> <p>Modifications de coefficient : Validation des coefficients de contrôle terminal et contrôle continu.</p> <p>Modification d'épreuve Modification de la nature de l'épreuve du module 5 Cultures B11 et B12</p> <p>Incidence financière Les modifications des maquettes engendrent des dédoublements de groupe et des nouveaux cours ayant une incidence financière.</p> <p><i>Reconnaissance du DUP B2 pour valider le niveau de français requis pour entrer à l'université d'Angers.</i></p>	<p>Voir annexes 1 et 2</p> <p>Voir annexes 1, 2</p> <p>Voir annexe 5</p> <p>Voir annexes 1 et 2</p> <p>Voir annexe 1</p>	<p>Voir annexes 1 et 2</p> <p>Voir annexes 1, 2 et 3</p> <p>Voir annexe 5</p> <p>Voir annexes 1 et 2</p> <p>Voir annexe 1</p> <p>Voir annexe 4</p>

Annexe 1 **Nouvelle r partition des modules, des volumes horaires et des coefficients de contr les continus et terminaux**

Dipl me d'Universit  Passerelle (DUP) mis en place   l'Universit  d'Angers :

Le DU Passerelle a  t  mis en place en 2019 afin de favoriser l'int gration sociale, universitaire et professionnelle des  tudiants en exil. Il concerne les  tudiants en exil (r fugi s, demandeurs d'asile ou sous protection subsidiaire) ayant valid  un niveau B1.1. L'inscription au DUP permet   l'acc s aux bourses pour les  tudiants de moins de 28 ans ayant leur statut de r fugi s.

Les objectifs sont :

- Atteindre le niveau B2 en langue fran aise.
- Acqu rir les connaissances n cessaires   leur int gration universitaire.
- Conna tre le monde professionnel et d finir son projet individuel.
- D velopper une comp tence interculturelle.

Les principaux cours sont communs avec les  tudiants de DUEF.

La particularit  repose sur le cours d'anglais et l'UE5 :

- 1 activit  sportive   choisir au SUAPS
- 1 parrainage par un  tudiant de l'UA
- 1 cours d'orientation professionnelle et universitaire
- 1 accompagnement individuel (3 rendez-vous individuels)

Constats :

Apr s 4 semestres du DUP, le bilan est positif, le contenu de la formation correspond au profil. Certains ajustements sont cependant n cessaires. En effet, certains contenus ne sont pas pertinents dans ce cadre (l'activit  sportive, le cours d'anglais).

Ce public rencontre d'avantage de difficult s en informatique et en ma trise de l' crit.

Modifications propos es et justifications propres au DUP :

- Suppression du cours d'anglais pour tous les niveaux (module 7) => La mise en place de ce cours est compliqu e car les  tudiants ont des niveaux tr s h t rog nes. De plus, il leur est parfois difficile d'apprendre deux langues en m me temps. L'id e est de privil gier la ma trise de la langue fran aise.
- Fusion des modules 1A et 1B des DUP B1.2 et B2 => Afin de correspondre aux maquettes du DUEF, les  tudiants de DUP et de DUEF suivant les m mes cours de langue (harmonisation des maquettes).
- Ouverture d'un DUP B11 => Afin que les  tudiants r fugi s de ce niveau puissent b n ficier des bourses et d'un accompagnement sp cifique.
- Mise en place d'un tutorat sp cifique pour tous les  tudiants de DUP (B1.1, B1.2 et B2) en remplacement des 4 heures pr vues de rendez-vous individuels (module 10, maquettes actuelles),

=> Afin de les accompagner dans leurs démarches, les orienter dans les services, corriger leurs lettres de motivation, courriers, etc.

- Refonte du module 8 des DUP B12 et B2, désormais commun aux trois niveaux, avec une option au choix « cours d'informatique » ou « cours d'écriture créative » (suppression de l'activité sportive au SUAPS difficile à mettre en place, difficile également de vérifier leur présence, peu d'intérêt des étudiants.) => Afin de répondre aux besoins du public : remédier aux difficultés numériques et pallier aux erreurs de l'écrit.

Modifications proposées et justifications communes aux DUEF B1.1, B1.2 et B2 :

- Augmentation du nombre d'heures de production orale (module 2 : atelier de production orale) pour les niveaux B1.1 à B2. => Afin de pouvoir approfondir la pratique spontanée de la langue orale.
- Augmentation du volume horaire de production écrite (module 3 : atelier de production écrite) pour le niveau B2. => Afin d'harmoniser le volume horaire de production pour tous les niveaux du DUEF (26,67 heures par session) et perfectionner la production écrite argumentative au niveau B2.
- Diminution du volume horaire du cours de langue pour le niveau B2. => Afin de permettre une augmentation des volumes horaires en production orale et production écrite. Ces modules spécifiques permettent d'accentuer l'apprentissage spécifique de l'oral et de l'écrit.
- Transformation du module 6 « option obligatoire » des niveaux A2 à C1 en un module « projet ». => Afin de favoriser la méthode active et la pédagogie du projet. Ces projets seront en lien avec la vie culturelle et sociale. (cf. annexe n°3 pour le contenu détaillé de ce module)
- Mise en place, au niveau B1.1, d'un module 7 intitulé « Orientation universitaire et professionnelle ». => Afin d'apporter des éléments de compréhension de l'environnement universitaire et du monde professionnel en France. (cf. annexe n°3 pour le contenu détaillé de ce module)
- Mise en place, aux niveaux B1.2 et B2 d'un module 7 avec un parcours au choix entre : parcours universitaire ou parcours professionnel. => Afin de donner la possibilité aux étudiants de choisir entre un module sur la méthodologie universitaire ou un module sur la posture professionnelle. (cf. annexe n°3 pour le contenu détaillé de ce module)
- Mise en place, pour tous les niveaux, d'un « Atelier de remédiation » (sauf niveau C1). => Afin de proposer aux étudiants des espaces de remédiation sur des objectifs linguistiques précis et de favoriser la pédagogie différenciée. Ateliers limités à 8 inscrits, sous forme de classe inversée. (cf. annexe n°3 pour le contenu détaillé de ce module).
- Pour tous les niveaux, changement d'intitulé du module « Journées d'accueil/conférences/formations » en « Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres ». => Afin d'inclure toutes les activités d'intégration proposées aux étudiants.
- Pour tous les niveaux, modification de la répartition des coefficients de contrôle continu (CC) et contrôle terminal (CT). Passage de 30%/70% à 50%/50% et mise en place d'un coefficient pour chaque module afin de donner la même importance aux notes de CC et CT d'un module. => Afin d'équilibrer les ateliers de productions orale et écrite qui avaient des coefficients différents mais également de valoriser le travail continu du semestre, les progrès sur les cours, le travail fourni tout en gardant une session d'examens en fin de semestre permettant de réviser l'ensemble du semestre et d'évaluer les acquis généraux.

- Passage de l'évaluation des modules 5 Cultures françaises et interculturel des niveaux B1.1 et B1.2 en contrôle continu. => Afin de favoriser le contrôle continu et d'évaluer des connaissances en classe.

Abréviations utilisées :

CO : compréhension orale

CE : compréhension écrite

MTU : Méthodologie du travail universitaire

PO : production orale

PE : production écrite

NOUVEAUX SEQUENCAGES DE COURS : MAQUETTES DUP 2021-2022

Changements demandés pour 2021-2022

Séquençage actuel

Proposition pour 2021_2022 DU Passerelle

Pas de DU Passerelle de niveau B1.1 proposé

Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Coefficient du module	Contrôle Continu 50% Coeff	Contrôle terminal 50% Coeff
B1.1	Module 1	Cours de langue	93,33	4	CO : 2 CE : 2,5	CO : 2 CE : 2,5
B1.1	Module 2	Atelier de production orale	26,67	2	2	2
B1.1	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	2	2,5	2,5
B1.1	Module 4	Phonétique	13,33	2	1	
B1.1	Module 5	Cultures françaises et interculturel	13,33	2	1	
B1.1	Module 6	Projet (commun avec autres groupes)	13,33	1	1	
B1.1	Module 7	Orientation universitaire et professionnelle	13,33	1	1	
B1.1	Module 8 Option au choix	A. Informatique	13,33	1	1	
B1.1		B. Ecritures créatives				
B1.1	<i>Présence et participation</i>			1	1	
B1.1		Tutotat	3			
B1.1		Ateliers de remédiation	1,50			
B1.1		Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres...	4			
Nombre d'heures total			221,82			

Tronc
commun
DUEF

Séquençage actuel					
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Contrôle Continu 70% Coeff	Contrôle terminal 30% Coeff
B1.2	Module 1A	Cours de langue : compréhension et production orales	37,33	4	3
B1.2	Module 2	Atelier de production orale	13,33	1	2,5
B1.2	Module 3	Phonétique	13,33	1	
B1.2	Module 1B	Cours de langue : compréhension et production écrites	42,67	4	2,5
B1.2	Module 4	Atelier de production écrite : grammaire	26,67	2	3
B1.2	Module 5	Méthodologie du travail universitaire	26,67	2	2
B1.2	Module 6	Cultures françaises et interculturel	13,33	2	2
B1.2	Module 7	Cours d'anglais	13,33	2	
B1.2	Module 8	Activité sportive	12,00	1	
B1.2	Module 9	Insertion Professionnelle	26,67	3	3
B1.2	Module 10	Intégration universitaire et assiduité : journées de rentrée, cohésion (4h)/ Rendez-vous individuels (4h)	8,00	1	
		Nombre d'heures total	233,33		

Fusion des modules 1A et 1B

Proposition pour 2021_2022 DU Passerelle						
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Coefficient du module	Contrôle Continu 50% Coeff	Contrôle terminal 50% Coeff
B1.2	Module 1	Cours de langue	80	4	CO : 3 CE : 2,5	CO : 3 CE : 2,5
B1.2	Module 2	Atelier de production orale	26,67	2	2,5	2,5
B1.2	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	2	3	3
B1.2	Module 4	Phonétique	13,33	1	1	
B1.2	Module 5	Cultures françaises et interculturel	13,33	2	2	
B1.2	Module 6	Projet (commun avec autres groupes)	13,33	1	1	
B1.2	Module 7 Parcours au choix	A. Parcours universitaire (MTU)	26,67	2	2	2
B1.2		B. Parcours professionnel				
B1.2	Module 8 Option au choix	A. Informatique	13,33	1	1	
B1.2		B. Ecritures créatives				
B1.2	<i>Présence et participation</i>			1	1	
B1.2	Tutorat		3			
B1.2	Ateliers de remédiation		1,50			
B1.2	Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres...		4			
		Nombre d'heures total	221,83			

Tronc commun DUEF

Séquençage actuel					
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Contrôle Continu 70% Coeff	Contrôle terminal 30% Coeff
B2	Module 1A	Cours de langue : compréhension et production orales	34,67	5	2,5
B2	Module 2	Atelier de production orale	13,33	1	2,5
B2	Module 3	Phonétique	13,33	1	
B2	Module 1B	Cours de langue : compréhension et production écrites	58,66	5	2,5
B2	Module 4	Atelier de production écrite : grammaire	13,33	2	2,5
B2	Module 5	Méthodologie du travail universitaire	26,67	2	2,5
B2	Module 6	Cultures françaises et interculturel	13,33	1	2,5
B2	Module 7	Cours d'anglais	13,33	2	
B2	Module 8	Activité associative et citoyenne	12,00	1	
B2	Module 9	Insertion Professionnelle	26,67	3	3
B2	Module 10	Intégration universitaire et assiduité : journées de rentrée, cohésion (4h)/ Rendez-vous individuels (4h)	8,00	1	
		Nombre d'heures total	233,32		

Fusion des modules 1A et 1B

Proposition pour 2021_2022 DU Passerelle						
Niv	Module	Cours	Nb d'h/ semestre	Coefficient du module	Contrôle Continu 50% Coeff	Contrôle terminal 50% Coeff
B2	Module 1	Cours de langue	80	4	CO : 2,5 CE : 2,5	CO : 2,5 CE : 2,5
B2	Module 2	Atelier de production orale	26,67	2	2,5	2,5
B2	Module 3	Atelier de production écrite/grammaire	26,67	2	2,5	2,5
B2	Module 4	Phonétique	13,33	1	1	
B2	Module 5	Cultures françaises et interculturel	13,33	2	2,5	2,5
B2	Module 6	Projet (commun avec autres groupes)	13,33	1	1	
B2	Module 7 Parcours au choix	A. Parcours universitaire (MTU)	26,67	2	2,5	2,5
B2		B. Parcours professionnel				
B2	Module 8 Option au choix	A. Informatique	13,33	1	1	
B2		B. Ecritures créatives				
B2	<i>Présence et participation</i>			1	1	
B2		Tutorat	3			
B2		Ateliers de remédiation	1,50			
B2		Activités d'intégration : journées de rentrée, formation numérique, cohésion, rencontres...	4			
		Nombre d'heures total	221,83			

Tronc commun DUEF

Annexe 3 **Contenus des nouveaux modules DUEF / DUP**

Module 6 – Projet

Objectifs

- Utiliser la langue pour s'exprimer et interagir de mani re spontan e.
- Favoriser le lien avec la vie sociale et culturelle : visites, interventions, sorties.
- D velopper l'autonomie et le travail coop ratif en r alisant une t che finale.

Exemples : Projet chanson / Projet th  tre / projet b n volat / projet commun avec des Fran ais/ Projet cin ma / Projet francophonie / Projet cuisine / Projet sport

Projets communs   tous les niveaux : choix des  tudiants en d but de semestre.

Module 7

Niveau B11 : orientation universitaire et professionnelle

Objectifs :

- Conna tre le fonctionnement des  tudes sup rieures et l'environnement universitaire.
- Conna tre le monde du travail en France et les secteurs professionnels.

Pour les niveaux B12 et B2 : les  tudiants auront 1 parcours au choix parmi les deux suivants :

Module 7 A : Parcours universitaire

Objectifs

- Avoir les cl s et des outils m thodologiques pour r ussir ses  tudes   l'universit  : faire un expos  oral, r diger un dossier universitaire...
- Comprendre les attentes universitaires.
- Observer des cours dans les composantes.

Module 7B : Parcours professionnel

Objectifs

- D crire ses comp tences, ses exp riences et ses qualit s.
- Avoir les cl s pour d crire son parcours de mani re formelle.
- Faire une enqu te-m tier.
- Rencontrer des professionnels.

Ateliers de rem diation

Objectifs

- Rem dier aux difficult s des  tudiants sur des th matiques pr cises.
- Favoriser la classe invers e et r pondre aux questions individuelles.

Exemple : Phon tique p/b / ponctuation / syntaxe / grammaire (cause/cons quence)

Planning   d finir, inscription en ligne.

Annexe 4 Incidence financière modifications DUEF / DUP

Choix des parcours :

La modification des maquettes implique des dédoublements de groupe générant des charges d'enseignement supplémentaires en grande partie absorbées par les réaménagements horaires et la mutualisation des modules entre les DUEF et DUP.

Nb : un effectif minimum de 8 étudiants sera nécessaire au maintien d'un module optionnel. A défaut, un seul module optionnel sera proposé.

L'incidence financière de toutes les modifications apportées s'élève à un équivalent de 14.33 heures EqTD (voir détail ci-dessous).

Niveau	Charges d'enseignement supplémentaires générées par la modification de la maquette	Charges d'enseignement soustraites par la modification de la maquette	Balance
DUEF A1	Cours de langue : +13.33 Atelier de remédiation : +1.50	Phonétique : -13.33	+1.50
DUEF A2	Culture et vie quotidienne : +13.33 Projet : +13.33 Atelier de remédiation : +1.50	Option obligatoire : -26.67	+1.50
DUEF B11 / DUP B11	Atelier de production orale : +13.33 Atelier de remédiation ½ groupe : +3 Projet : +13.33 Orientation univ et pro : +13.33	Cultures françaises et interculturel : -13.33 Option obligatoire : -26.67	+3
DUEF B12 / DUP B12	Atelier de production orale : +13.33 Atelier de remédiation ½ groupe : +3 Projet : +13.33 Parcours pro : +26.67 Parcours universitaire : +26.67	Option obligatoire : -26.67 MTU : -26.67	+29.67
DUEF B2 / DUP B2	Atelier de production orale : +13.33 Atelier de production écrite : +13.33 Atelier de remédiation ½ groupe : +3 Projet : +13.33 Parcours pro : +26.67 Parcours universitaire : +26.67	Cours de langue : -13.33 Option obligatoire : -26.67 MTU : -26.67	+29.67
DUP B11	Tutorat : +3		+3
DUP B12	Tutorat : +3	Insertion pro : -26.67 Intégration universitaire : -4 Activité sportive : SUAPS	-27.67
DUP B2	Tutorat : +3	Insertion pro : -26.67 Intégration universitaire : -4 Activité citoyenne et associative : -12	-39.67
DUP B11/B12/B2 Cours communs	Informatique : +13.33 Ecritures créatives : +13.33	Anglais : -13.33	+13.33
TOTAL :			+14.33

Annexe 5 Modification des conditions de validation du DUEF et du DUP

Règlement actuel	Propositions de modifications
<p>Pour valider le Diplôme d'Université d'études françaises quel que soit le niveau (DUEF A1, A2, B1.1, B1.2, B2, B2+, C1, C2) les étudiants doivent obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des notes de contrôles continus et de contrôles terminaux cumulés.</p> <p>L'obtention du DUEF est également conditionnée par l'obtention d'une moyenne de 10/20 minimum aux épreuves cumulées de contrôle terminal de production orale, compréhension orale et compréhension écrite et production écrite.</p> <p>Toutes les épreuves de CT sont obligatoires (une absence à une épreuve est éliminatoire).</p>	<p>Pour valider le Diplôme d'Université d'études françaises quel que soit le niveau (DUEF A1, A2, B1.1, B1.2, B2, C1) et le Diplôme d'Université Passerelle (B1.1, B1.2 et B2), les étudiants doivent obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des notes de contrôles continus et de contrôles terminaux cumulés.</p> <p>L'obtention du DUEF est également conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale de 10/20 aux 3 premiers modules (module 1 Cours de langue, module 2 Atelier de production orale et module 3 Atelier de production écrite).</p> <p>Toutes les épreuves de CT sont obligatoires (une absence à une épreuve est éliminatoire).</p>